

### Autorisation d'achat de parcelles agricoles à Champenoux pour la ferme de la Bouzule

L'université dispose d'une ferme expérimentale située à Laneuvelette.

Cette ferme dispose d'une surface de terrain de 300 hectares dont 160 aux alentours de la ferme.

La ferme exploite depuis le 23 janvier 1993, sur la base d'une convention d'occupation précaire, des terrains agricoles situés à Champenoux, dont la Métropole du Grand Nancy est propriétaire. La métropole n'ayant pas vocation à conserver des terrains hors de son périmètre d'intervention, elle souhaite les vendre à l'université pour les besoins de la ferme de la Bouzule.

Les parcelles proposées à la vente sont les parcelles sises sur le lieudit Drombois cadastrées n° B9, B10, B11, B12 et B13 correspondant à une surface de 65 968 m<sup>2</sup> classées en zone naturelle, conformément aux plans ci-dessous.



Extraction Google Maps



Plan cadastral

Le prix de vente proposé par la métropole est de 40 000 euros. L'université prendra à sa charge les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié confié à l'office Stanislas qui informe la SAFER du projet d'acquisition par l'université.

Il est demandé au conseil d'autoriser la présidente à acquérir ces terrains avec une marge de négociation maximale à 44 000 euros.